

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ BÉTON ET
AGRÉGATS (BETAG), CONCERNANT LA MISE EN EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE
DE ROCHES MASSIVES**

Lieu-dit « Gualdo », commune de Linguizzetta

NATURE DE L'INSTALLATION : Ce projet relève des rubriques 2510-1 et 2517-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, et de la rubrique 2.1.5.0 (2°) de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement.

DURÉE DE L'ENQUÊTE :

du 28/07/2026 au 04/09/2026.

SIÈGE DE L'ENQUÊTE : mairie de Linguizzetta, 313, chemin de Cipolette, 20 230 Linguizzetta

LIEUX DE DÉPÔT DU DOSSIER : mairies de Linguizzetta, Pietra di Verde (lieu-dit « Mucchio », 20 230 Pietra di Verde), Canale di Verde (20 230 Canale di Verde), Campi (20 270 Campi), Tox (20 270 Tox) et Tallone (lieu-dit « Tompolaccie », 20 270 Tallone)

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Monsieur Jean-Philippe VINCIGUERRA, agent de la poste, recevra le public selon les modalités suivantes :

- mardi 28 juillet 2026, de 9 h à 12 h, en mairie de Linguizzetta ;
- vendredi 31 juillet 2026, de 14 h à 17 h, en mairie de Campi ;
- mercredi 5 août 2026, de 14 h à 17 h, en mairie de Pietra di Verde ;
- mercredi 12 août 2026, de 14 h à 17 h, en mairie de Tox ;
- mardi 18 août 2026, de 14 h à 17 h, en mairie de Tallone ;
- mardi 25 août 2026, de 9 h à 12 h, en mairie de Canale di Verde ;
- vendredi 4 septembre 2026, de 14 h à 17 h, en mairie de Linguizzetta.

Monsieur François-Marie SASSO, retraité D.G. (hors cadre), a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Durant cette période, le public prendra connaissance du dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans les mairies de Linguizzetta, Pietra di Verde, Canale di Verde, Campi, Tox et Tallone.

Ce dossier pourra être consulté sur un poste informatique dans les mairies précitées pendant la même période, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse :

<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-ICPE>

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7483>

Les observations relatives à l'enquête pourront être adressées au commissaire enquêteur par écrit, en mairie de Linguizzetta, et par voie électronique (enquete-publique-7483@registre-dematerialise.fr), du 28 juillet 2026 à 9 heures, jusqu'au 4 septembre 2026 à 17 heures.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la société Béton et Agrégats (BETAG), zone artisanale de Folelli, 20 213 Penta di Casinca (tél. : 04 95 38 19 30).

La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, soit un refus. La préfète est l'autorité compétente pour prendre cette décision.